

tâche et veiller à ce que cet endroit conserve son prestige, non seulement parmi ses membres, mais parmi le peuple.

Le deuxième point, ainsi que je l'ai mentionné, a trait aux vieillards pensionnés, aux malades, aux invalides et le reste. Je n'ai pas besoin de parler intégralement de tout ce qui a été accompli pour eux par le ministère précédent, car le vote de ces groupements indique clairement ce qui a été fait pour eux. Le député d'Assiniboia a effleuré ce qu'on pourrait espérer pour ces gens sous un gouvernement qu'il pourrait diriger à un moment donné.

Je ne pense pas qu'il nous faille nous arrêter sur tous les éléments du discours du trône, mais on a dit à la Chambre qu'une étude était faite de la situation grave où se trouvent les personnes âgées par suite de l'inflation et l'on a également signalé qu'une étude était faite du programme appliqué aux États-Unis. Voilà un programme qui nous convient à tous; mais, à mon avis, nous pouvons espérer que le régime actuel fera disparaître de la catégorie des appâts politiques la question des versements accordés aux vieillards, aux infirmes et aux malades. J'espère qu'une des réalisations du gouvernement actuel sera de faire en sorte d'éviter, quand viennent les élections, que les partis cherchent à établir combien de votes pourrait leur valoir un appel particulier à certains groupes de votants.

Passons maintenant aux provinces. Même si l'on a dit qu'il n'en est pas fait mention dans le discours du trône, j'y trouve des mots indiquant que leur situation s'est améliorée par suite des réunions qui ont eu lieu ces derniers mois. D'ailleurs, on a déjà dit que d'autres réunions auraient lieu dans le même sens.

A propos de l'instruction, sujet qu'a traité le député d'Assiniboia, il y a lieu de rappeler qu'aucune restriction n'est imposée sur la façon dont les provinces doivent dépenser les fonds qui leur sont donnés. Si le gouvernement est en mesure de mieux agir envers elles, je ne doute pas que les premiers ministres des provinces verront à ce que cet argent serve aux fins les plus pressantes. Le ministre du Commerce actuel (M. Churchill) a prononcé il n'y a pas très longtemps l'un des meilleurs discours que j'aie jamais entendus à la Chambre. Il a parlé de la conférence fédérale-provinciale qui était, selon lui, le douzième gouvernement de notre pays. Il a dit que seule cette réunion des provinces à Ottawa permettrait à une véritable opposition de s'élever contre les programmes de l'administration fédérale.

J'espère que cette façon de penser n'est plus nécessaire. Il me semble que tout en

témoigne. Nous avons l'aide spéciale aux provinces Maritimes; nous avons vu qu'un premier ministre conservateur du Canada pouvait s'asseoir à la même table que le premier ministre cécéliste d'une province pour élaborer une entente dotant celle-ci du barrage du bras sud de la Saskatchewan, projet dont l'ancien gouvernement avait, au cours des trente dernières années, sans cesse promis la réalisation, mais sans résultat.

Voilà qui indique qu'on n'aura plus besoin d'un "douzième parlement", qu'il sera possible de participer amicalement à une conférence pour y prendre les dispositions nécessaires en vue de régler de nombreuses questions dont le député d'Assiniboia (M. Argue) a parlé.

Et les affaires extérieures? Il en est question dans le discours du trône, en particulier de la visite que doivent nous faire le premier ministre de Grande-Bretagne et le président des États-Unis. Que faut-il en déduire? Il me semble que nous pouvons nous attendre, sous le régime actuel, à une période de relations beaucoup plus étroites entre les gouvernements. J'espère même que les jours du culte de la personnalité dans l'administration de nos affaires extérieures sont révolus et que nous aurons maintenant les rapports directs entre gouvernements et chefs d'État. Tant que les négociations se poursuivront ainsi, je suis convaincu que nous pourrions envisager de meilleures relations dans le monde.

Le premier ministre a dit que, selon lui, nous devrions avoir l'occasion de dire ce que nous pensons d'une conférence au sommet. Il ne s'agit plus de laisser à un ou deux pays le soin de décider de façon bilatérale et parfois même, de façon unilatérale, qui doit participer à ces pourparlers.

Je passe maintenant aux échanges commerciaux. Le discours du trône indique qu'une conférence commerciale du Commonwealth sera convoquée, qu'un programme énergique de ventes sera lancé. Selon moi, voilà un moyen qui permettra de régler dans une large mesure les problèmes que pose le chômage.

On nous a accusés de ne rien dire au sujet du chômage. J'aimerais que les députés écoutent ce que le très honorable M. St-Laurent a dit le 10 janvier 1955, lorsque apparaissaient quelques signes d'une vraie récession. Voici ce qu'il a dit au moment où de nombreux discours traitaient du chômage:

Il y a du chômage au Canada. Il y a eu du chômage au Canada tous les ans. Depuis trois ou quatre ans, à l'ouverture de chaque session du Parlement du Canada, on a manifesté beaucoup d'appréhension quant au caractère et à l'étendue du chômage au Canada. Néanmoins, grâce aux ressources matérielles et humaines dont l'honorable député a fait état, cette situation s'est améliorée au fur et à mesure que la saison s'est avancée